



N°318

CIRCULAIRE GENERALE

Le 12 novembre 2019

**Tous en grève à partir du 05 décembre pour
exiger le retrait du projet Macron/Delevoye
sur la contre-réforme des retraites**

Le 18 juillet dernier, Jean-Paul Delevoye, alors haut commissaire à la réforme des retraites (devenu ministre depuis), a présenté son rapport visant à mettre en œuvre **un système universel de retraite par points, liquidant au passage tous les régimes de retraites notamment les 42 régimes spéciaux.**

Actuellement, la pension retraite d'un salarié dans le privé est calculée sur les **25 meilleures années ou sur les 6 derniers mois** concernant les fonctionnaires et les régimes spéciaux. Avec le système universel par points préconisé par Macron/Delevoye, l'objectif est multiple : **mettre fin bien entendu aux dizaines de régimes spéciaux mais aussi baisser les pensions au gré de la valeur du point qui peut être revu à la baisse.**

A ce titre d'ailleurs, Fillon en 2016, alors candidat à la primaire de la droite et devant un parterre de grands patrons, a mis en avant l'intérêt de mettre en place ce type de retraites en stipulant : **« le système par points permet de baisser chaque année le montant et la valeur des points donc, de diminuer les pensions ».**

Avec le régime universel par points, le/les gouvernement(s) aura/auront donc tout loisir de présenter au parlement toutes sortes de **modifications notamment sur l'ouverture de certains droits (âge de départ, retraites anticipées, montant minimum de retraite, droits familiaux...)**. Autant de situations qui laisseront le champ libre à nos dirigeants politiques qui sauteront sur l'occasion pour les revoir en profondeur.

Quant à l'âge légal de départ à la retraite actuellement de 62 ans, cette énième contre-réforme va **amputer de 10%** le montant des pensions pour une personne partant à cet âge.

De plus, les conséquences financières risquent d'être catastrophiques. Selon plusieurs simulations : avec une carrière pleine et un départ à 64 ans donc, plus tard qu'aujourd'hui, **un salarié du privé payé au SMIC tout au long de sa vie, verra sa pension mensuelle amputée de 122 euros. Pour celui qui gagne 1,5 fois le SMIC, il perdra chaque mois 184 euros et 247 euros pour celui payé 2,5 fois le SMIC.**

Ce que l'exécutif nous cache et ne dit pas : « ces simulations, selon certains proches conseillers de Delevoye, ont été effectuées non pas sur une base de 43 années de cotisations conformément à la dernière contre-réforme Touraine de 2014, **mais sur une base de...44, 3 ans, soit une rallonge de 15 mois pour les futurs retraités nés à partir de 1990** ».

De même, toujours selon ces mêmes conseillers, pour avoir une retraite équivalente à celle d'aujourd'hui déjà sérieusement rabotée par les différentes contre-réformes qui se sont succédées depuis 1993, il faudra avoir commencé à travailler **avant 19 ans**. Quant aux jeunes diplômés qui n'entreront dans la vie active qu'à 25 ans, **il leur faudra travailler jusqu'à 69 ans** avant de prendre leur retraite.

Cette contre-réforme Macron/Delevoye a été bâtie sur un modèle, celui de la Suède qui, selon eux, a fait ses preuves. Mis en place en 1998 pour remplacer l'ancien système qui définissait le montant des pensions calculé sur les...**15 meilleures années**, ce système de retraite par points a connu depuis des effets désastreux puisque le montant des pensions provient d'un calcul alambiqué entre le nombre de points cotisés, eux-mêmes couplés avec l'espérance de vie moyenne et la conjoncture économique du moment. Sans compter l'âge pour partir à la retraite qui n'a fait que reculer depuis sa mise en place. 65 ans en moyenne actuellement.

Plus de vingt ans après, le régime de retraites par points Suédois fait apparaître une **baisse moyenne des pensions de 53% contre 60% en 2000**. Actuellement, **un retraité sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté**. Le modèle Suédois, mis en avant par l'exécutif est donc de **travailler plus longtemps pour des pensions de misère** dont on ne connaît même pas le montant à l'avance et qui risquent d'être revues à la baisse.

De ce fait et devant de telles propositions, **LA FEDECHIMIE**, après le succès de la grève du 13 septembre à la RATP suivie de la manifestation nationale FO du 21 septembre, a décidé **d'appeler à la grève à partir du 05 décembre tous ses syndicats et sections syndicales afin d'obtenir le retrait du projet de contre-réforme des retraites**.

Notre confédération, l'ensemble des fédérations et unions départementales sont sur le pont et appellent donc à l'unité d'action pour s'inscrire dans un seul et même mouvement afin de faire reculer le gouvernement.

Ensemble, privé et public, chômeurs, retraités, devons œuvrer ensemble pour défendre tous nos régimes de retraites

La retraite par points c'est le travail sans fin !

Avec la contre-réforme Macron/Delevoye sur les retraites, nous serons tous perdants !

Tous ensemble, mobilisons-nous à partir du 05 décembre pour faire reculer le gouvernement et son funeste projet